



Confédération paysanne
de l'Ardèche

Syndicat pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleuses et travailleurs

Jeudi 09 Mars 2023

AG 2023: Mobilisations retraites, eau, installation... La Confédération paysanne mobilisée pour les paysannes et les paysans d'Ardèche

La Confédération paysanne de l'Ardèche a réuni son Assemblée Générale annuelle ce jeudi 9 Mars à Veyras en présence de nombreux paysans et paysannes ardéchois.es pour faire le bilan d'une année de défense syndicale encore bien chargée et très active. Et définir collectivement les objectifs de l'année 2023 dont la saison agricole commence avec de nombreuses interrogations sociales, économiques et environnementales. **La mobilisation actuelle contre la réforme injuste des retraites, l'accès à l'eau, son partage et sa préservation ainsi que l'accompagnement d'installation de paysan.nes nombreux ont été parmi les sujets très importants au centre des discussions de cette AG.**

En pleine mobilisation sociale et deux jours seulement après une journée de manifestation historique à laquelle nous avons fortement participé en Ardèche, la Confédération paysanne réaffirme son soutien au mouvement social et demande le retrait de ce projet de réforme injuste des retraites. Les paysannes et les paysans seront d'ailleurs de nouveau fortement impactés...comment justifier de travailler encore plus longtemps après une carrière d'un travail dur physiquement et des montants de retraites qui restent très faibles ? Cette réforme est brutale ! La méthode, les mensonges répétés et le mépris du gouvernement et de son ministre « ardéchois » du travail sont en train de faire monter une colère qui ne retombera qu'avec le retrait de ce texte. La Confédération paysanne mettra toute son énergie à accompagner le mouvement en organisant notamment des ravitaillements de piquets de grève si le mouvement venait à se durcir.

L'actualité ardéchoise nous oblige également à revenir sur les épisodes de sécheresses de plus en plus récurrents, un arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau venant tout juste d'être pris en Ardèche en ce début de mois de mars !

L'agriculture est un des premiers secteurs touchés par ce réchauffement climatique dont nous dénonçons depuis longtemps les conséquences désastreuses. Si l'accès à l'eau sera un enjeu primordial de ces prochains mois et années, nous ne pouvons pas nous contenter de mesures de court terme et nous réitérons nos revendications pour la prise de mesures de long terme et d'anticipation

- **des programmes de recherche agronomique ambitieux** permettant de travailler sur des systèmes plus économes en eau mais également en consommation d'énergie,
- **des règles de priorisation d'utilisation de la ressource** afin que certaines productions (maraîchage, arboriculture) ne puissent plus être privées d'eau même temporairement par des arrêtés préfectoraux et l'interdiction d'irrigation de cultures non alimentaires en période de restriction (notamment la production de végétal pour les usines de méthanisation)
- **la réorientation des aides agricoles** favorisant la longue et difficile transition des fermes (aides favorisant l'emploi agricole, la préservation des ressources, ...)

Enfin, malgré un contexte agricole difficile, nous portons beaucoup d'espoir dans le renouvellement des générations. L'AG conjointe avec l'association ADDEAR¹ nous a permis d'échanger sur les conditions favorisant l'installation de paysannes et paysans nombreux en Ardèche.

Et notamment grâce à la transmission des fermes qui est un enjeu très important alors que 40 % des paysan.nes actuels atteindront l'âge légal de départ à la retraite dans les 10 ans à venir et que seulement 1/4 de ces futurs cédants envisagent une reprise.

La Confédération paysanne continuera à oeuvrer sur le terrain pour permettre ces nombreuses installations et favoriser la prise en charge des cédant.es et des porteuses et porteurs de projet par l'ADDEAR. Et bien évidemment, nous souhaitons pour cela interpellier et accompagner en premier lieu les collectivités locales afin de leur permettre de prendre une part active dans cet enjeu si important pour le maintien d'un milieu rural vivant.

La Confédération paysanne de l'Ardèche continue de se mobiliser pour défendre, accompagner et informer au quotidien les paysannes et les paysans du département. Le nombre croissant d'adhérent.e encore cette année est un signal de l'attente forte du monde agricole ardéchois après notre travail.

Et l'AG vient encore de donner un nouvel élan pour une année 2023 qui a déjà vu la réalisation du 1^{er} festival du film paysan en janvier, un événement départemental qui nous a permis de créer un espace très riche de dialogue et d'échange avec les citoyen.nes...une réussite qui lance une nouvelle année pleine de détermination et de mobilisation de la Confédération paysanne pour la défense des paysan.nes au sein d'un projet de société plus solidaire.

1 ADDEAR : Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural